

La grogne des Vaudois

COMMUNES 42% des petits offices ont été transformés en filiale ou en service à domicile.

Dans le canton de Vaud, 42% des bureaux arborant un seul P (office de poste de petite dimension) ont été transformés, soit en filiale, soit en service à domicile (*voir encadré*). C'est dire que la mutation est profonde, et Eric Voruz, syndic de Morges et chantre du combat des communes face à La Poste, n'est pas près de baisser les bras. «Le résultat de la récolte de signatures est excellent mais, au niveau du texte, j'aurais été encore plus exigeant. Je souhaite, en effet, que La Poste garde un monopole sur tout le territoire et garantisse les mêmes prestations qu'auparavant.»

Et le socialiste de battre le rappel des communes afin qu'elles unissent leurs efforts. «Il faut que l'Union des communes vaudoises et l'Union des villes

se mobilisent, car cette initiative ne sera soumise au peuple que dans trois ans. D'ici là, la direction de La Poste aura largement le temps de faire encore plus de dégâts.»

L'élu socialiste morgien rappelle encore le combat de la commune de Bassins qui a intenté une action en justice auprès du Tribunal fédéral avec l'appui de soixante-quatre autres communes du canton (*24 heures* du 4 avril). Et Eric Voruz de s'en prendre enfin au directeur de la régie, Ulrich Gygi, «qui n'a de cesse de faire grossir le rang des mécontents».

Du côté du géant jaune, on tempère un peu en arguant que les offices dotés de deux P ne seront jamais trop éloignés de la population (un quart d'heure de déplacement, assure-t-on au service de presse). «D'ailleurs,

déclare Fernand Zoëll, responsable de la communication pour la région Ouest, les gens sont en majorité satisfaits des modifications apportées par La Poste.»

Ses propos sont basés sur les conclusions d'une commission d'évaluation de la restructuration qui se dit étonnée des conclusions d'un sondage effectué par Domoscope.

Etonnée «car cette satisfaction est surprenante, comparée aux vives réactions de la population (pétitions) et aux alternatives proposées en lieu et place des offices postaux», dit-elle en substance.

Plus loin cependant, cette même commission formule des recommandations suggérant le maintien «d'un office offrant des prestations suffisantes au sein des régions». Elle prône

également «le dialogue avec les communes, par une meilleure prise en compte de leurs désirs».

Christian Butty

Mutations dans le canton de Vaud

313 bureaux recensés en janvier 2001 dont:

- ▶ 3 PPP.
- ▶ 152 PP.
- ▶ 161 P.

Modifications 2001-2002 :

- ▶ 3 PPP.
- ▶ 154 PP.
- ▶ 96 P.
- ▶ 41 P sont devenus alternatifs (service à domicile).
- ▶ 24 P sont transformés en filiales.